

GARGARISMES

Le journal de Youri

INFOS AUTOUR DE RENNES



EDITO

Quoi d neuf à Rennes ? Ah oui, une nouvelle maire. Zut, les élections sont passées, et euh... Est-ce qu'on va décortiquer les résultats des municipales dans l'édito de *Gargarismes* ? Parce qu'il paraît que les journaux font ça ! Si on en avait parlé entre nous, M. aurait sans doute dit qu'il n'a pas le droit de voter, car pas dans les cases de l'état français. P. aurait elle aussi voulu, car elle a des idées, mais pas pas l'âge légal. De toute façon la démocratie représentative c'est du flan, aurait répondu T. ; à quoi J. aurait répliqué que c'est un moyen comme un autre de changer les choses. D. aurait alors souligné qu'il y a beaucoup de manières plus intéressantes et efficaces d'agir. N. aurait confirmé, désabusée, en ajoutant que de toute façon les promesses non tenues, ça va un temps. Enfin, M. aurait rappelé que l'abstention est sans doute plus représentative que les



partis réellement élus. Non, décidément : ça ne nous intéresse pas de nous pencher sur la « nouvelle équipe » de la mairie. On regardera ce qui change pour nous concrètement, quel impact ça aura sur nos vies minuscules.

Les questions restent les mêmes. Est-ce qu'on arrêtera d'enfermer toujours plus de monde et d'expulser à tout va - d'un logement, d'un terrain, d'un pays ? Est-ce qu'on arrêtera les projets de « rénovation urbaine » qui défigurent la ville et ses friches, laissant les bétonneurs trinquer à la grandeur de la métropole ? Est-ce qu'on arrêtera de saper les conditions de travail dans tous les domaines ? Est-ce qu'on entendra encore dire que les luttes féministes sont périmées parce qu'une femme est à la mairie ?

Et les réponses restent les mêmes jusqu'ici : non, tout continue, comme vous pourrez le constater dans ce numéro. Est-ce que ça va changer ? On a hâte de le découvrir. En attendant, on continuera, nous aussi. On a l'air d'être parti pour un moment.



FRICHES URBAINES (P. 5)

DRIVES (P. 11)

PRISONS (P. 6)

NON-MIXITÉ (P. 9)

INTERMITTENT.E.S (P. 4)

DEMANDE D'ASILE (P. 10)

ELABO (P. 3)

BIO COPS (P. 9)

GUILLAUME REIGNER (P. 2)

N°2 ★ ÉTÉ 2014

prix
1,20€
indicatif

GARGARISMES

gargamail@riseup.net

(...toujours pas d'adresse postale, ça viendra !)

Qui qu'a fourré son nez dans cette pantalonnade ?
(par ordre alphabétique)

ZORG & Cie, Yann, Walter, Ramine, QZN, Michel,
les mauvaises herbes, Marie, Marianne, Julien,
Jean-Raf, Hélène, Gwennenn, Ed, Coco, Calire,
Aloysius Dupré

Les textes et illustrations, même non signés,
n'engagent que la responsabilité de leurs
auteur.e.s.

La mise en page est bidouillée avec Scribus.

Directeur de la publication : Marc Ênervé

Tirage : 800 exemplaires

Prochain n° : on a causé d'octobre, alors p'têt bien !

• • •

Féminisation des textes ?

Dans la langue française, le masculin « l'emporte sur le féminin ». La féminisation des textes a pour but de rendre visible le masculin ET le féminin. Dans Gargarismes, les auteurs/trices sont incité.e.s à mais pas obligé.e.s de féminiser car nous ne voulons pas exclure des personnes n'ayant pas l'habitude de cette pratique. Donc ce sera la surprise selon les articles !

Ce petit texte explicatif est un condensé de celui que vous pouvez trouver dans *Gargarismes* n° 1.

• • •



L'austérité doit « Reigner » !

À l'hôpital psychiatrique Guillaume Reigner, la schizophrénie ou les pathologies dites « antisociales » ne sont pas forcément là où on les imagine.

Les salarié-es s'inquiètent en effet du comportement quelque peu « bipolaire » de leur monarque hospitalier tout puissant M. Bernard Garin. Selon ses mots, « améliorer la qualité des soins » s'applique en même temps à raboter dans la tirelire, et ce au dépend des salarié-es et des patient-es (révision à la baisse de la progression salariale, attaques contre les RTT...) Mais dans le jargon managérial et pour faire avaler plus facilement la pilule, M. Garin utilise plus sympathiquement des termes comme : « retour sur investissement » ou encore « démarche qualité »¹.

Ce qui est certain, c'est que 80% du budget consacrés aux frais de personnel, c'est décidément trop élevé pour lui. Les travailleur-ses tiennent de leur côté à lui rappeler que l'essentiel du travail est évidemment humain et que, par conséquent, ces chiffres correspondent à la réalité du métier. On voit alors mal comment s'attaquer aux salarié-es améliorerait la qualité des soins, bien au contraire.

Malgré la tentative de la direction de diviser pour mieux « Reigner », l'intersyndicale réunie pour l'occasion (CGT, SUD, CFDT) reste soudée et organise la résistance avec le soutien et la participation d'une large majorité de salarié-es². Si la responsabilité est d'abord nationale, le personnel hospitalier propose localement quelques mesures d'urgence raisonnables : la vente du « château » de fonction de Sire Garin (un terrain de 4500 m² avec demeure, qui pourrait rapporter dans les 4 millions d'euros) ou la négociation à la baisse des taux d'intérêt des emprunts bancaires (eh oui, l'hôpital doit emprunter aux banques, et à des taux de 6%) qui représentent un véritable hold-up de l'argent de la sécu (un million d'euro chaque année). Il faudrait, enfin, que le directeur admette l'impossibilité de faire tourner l'HP avec si peu de pognon.

Forts de leur professionnalisme, les travailleur-ses entendent donc le ramener à la raison. Mais dans l'attente d'une amélioration de son état de santé, leur première responsabilité est d'empêcher systématiquement les instances de l'hôpital de prendre de folles décisions. Depuis l'annonce du régime sec, début janvier, les interventions se multiplient mobilisant chacune plusieurs centaines de salarié-es.

Mardi 27 mai, ce ne sont pas moins de 500 travailleur-ses qui ont ainsi occupé la commission de surveillance de l'hôpital pour apporter leur diagnostic et leurs prescriptions afin de remettre en route un vrai service public de santé.

Le traitement par la thérapie de l'action collective aura fini par faire réagir Mireille Massot (présidente du conseil de surveillance de l'hôpital et vice-présidente du conseil général) qui, on l'espère, serait en voie de rémission sur la question. Celle-ci a enfin consenti à rencontrer l'ARS³ et à dénoncer auprès du ministère l'absence d'augmentation de budget. Le conseil de surveillance a par ailleurs plié sous la pression et statué la suspension des mesures.

Victoire ? Que nenni ! Malgré ça, Bernard Garin - en pleine

crise de mégalomanie et dans un déni complet de réalité - s'assoit avec insolence sur les décisions du conseil. Mais s'il persévère encore dans son délire, ne doutons pas que les salarié-es aussi ne lâchent pas l'affaire...

CONTAGION DES RÉSISTANCES

Il reste encore du travail pour guérir l'hôpital de ses troubles « austéritaires ». Mais l'action collective finit par payer et donne peut-être la voie pour un traitement plus général.

Car si l'austérité devait être considérée comme un cas psychiatrique antisocial, il faudrait aussi s'inquiéter sérieusement des élus locaux qui souffrent déjà du symptôme dit de « la langue de bois »⁴. Et que dire des médias du coin qui sont pour leur part, atteints d'un mutisme inquiétant et quasi généralisé sur la question ?

Mais les cas les plus graves se situeraient sans aucun doute au parlement et dans les gouvernements successifs qui, dans un sadisme frénétique, s'attellent à détricoter acquis sociaux et services publics⁵.

Là encore beaucoup de travailleur-ses de la santé, conscient-es qu'il s'agit d'un processus général, s'attellent à fédérer les colères. Des « assemblées générales nationales des hôpitaux en lutte contre l'austérité » se sont déjà tenues le 4 avril et le 22 mai. Cette dernière a rassemblé des représentant-es de 57 établissements de santé dont 12 CHU et a donné naissance à l'appel de Nanterre⁶ déclarant que la politique actuelle de santé a comme « unique objectif [...] la marchandisation de la santé par la destruction du service public », et qui entend défendre « le droit d'accès aux soins de toutes et tous sur l'ensemble du territoire, pour un hôpital Humain et 100% Public. » Une nouvelle mobilisation inter-hôpital est prévue le 18 juin à Caen.

Aux côtés de la lutte des salarié-es, il y a peut-être aussi des convergences à créer si l'on souhaite résister à la catastrophe sanitaire de la marchandisation de la santé. Comment nous, usagers, pouvons-nous trouver notre place pour défendre « des deux côtés du brancard » la santé publique comme bien commun ?

ZORG & Cie

1. Pour plus d'infos sur la manipulation managériale, voir la vidéo *Inculture(s) 9, exploiter mieux pour gagner plus*.
2. Une pétition a recueilli 1500 signatures sur 2400 travailleur-ses, avec dans le lot des cadres et des médecins traditionnellement peu habitués à ce genre d'engagement.
3. Agence Régionale de Santé, qui met en place la politique de diète du ministère et oblige à restructurer, à diminuer l'offre de soin, la masse salariale, donc à supprimer des postes, des services...
4. La mairie de Rennes déclare, par la voie de la déléguée à la santé, être « attachée à l'hôpital public ». Elle signait pourtant dans la même période avec 24 député-es PS un soutien au pacte de responsabilité qui revoit à la baisse les budgets déjà serrés de la santé.
5. Sur le sujet des privatisations massives, voir le documentaire *Catastroika*.
6. Plus d'informations sur l'appel de Nanterre : <http://www.sudantesociaux.org/ag-de-nanterre-une-mobilisation.html>

ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES : REPORT DE LA LOI 2015, POINT ET APPEL A TEMOINS

La loi du 11 février 2005 prévoyait une série de mesures en faveur des personnes handicapées dont une qui concernait l'accessibilité de ces dernières à la voirie, aux lieux publics, habitations, transports, écoles, etc. L'échéance fixée pour la mise aux normes de ces structures était de dix ans, soit 2015. Et patatras ! Vlà-t-y pas qu'en février dernier, le gouvernement annonce qu'il ne pourra pas tenir cette échéance ! Qu'elle est reportée. C'est-à-dire que celui-ci octroie des délais supplémentaires aux structures ciblées, sans risque de sanctions. Et suivant les institutions, cela va prendre plus ou moins de temps. Entre trois ans pour les commerces, jusqu'à... neuf ans pour les transports. Soit 20 ans après la mise en route de cette mesure ! Choquant pour un outil qui est quotidiennement utilisé par les personnes handicapées et est donc censé participer à leur autonomie...

Aux raisons invoquées (développées dans le prochain numéro) on peut en rajouter une autre : un manque de volonté politique et des subventions accordées en conséquence. Certain-e-s politiques et bon nombre de leurs concitoyens-ennes pensent ne pas être concerné-e-s par ce problème... Jusqu'à ce qu'ils ou elles vieillissent ou se retrouvent accidentellement en fauteuil roulant ! Cela dit, il serait faux de déclarer que rien n'a été mis en œuvre depuis 2005. L'idée serait de faire le point sur ce qui a été fait sur Rennes et sur ce qui reste à faire également, ce qui est reconnu par la mairie aussi bien que ce qui est repéré par les citoyen-nes, handicapé-e-s ou non.

Nous lançons donc un appel à témoins pour un article plus approfondi à ce sujet qui paraîtra dans le prochain numéro (octobre 2014). Pour nous contacter : rédaction du journal (gargamail@riseup.net) ou Marie Noblet (mariénoblet@yahoo.fr)

L'Elabo, histoire d'une « réserve naturelle » : quand la ville grignote, grignote, grignote...

ses propres créations mais accueille aussi des compagnies extérieures. Le lieu d'occupation s'agrandit (sur presque 4 hectares). Et en 2006, malgré des rapports sinon cordiaux, du moins compréhensifs, ça coince avec la mairie. Celle-ci interdit soudainement à l'Elabo de poursuivre son activité d'accompagnement et de diffusion des compagnies, sans explication aucune.

Visiblement, le mode de vie adopté la dérange. Elle commence à avoir des projets de construction dans le coin...

L'INCENDIE DE 2008 :

QUAND LES LIENS AVEC LA MAIRIE TOURNENT AIGRES

Gros clash avec l'incendie qui ravage une bonne partie des bâtiments et provoque une mort d'homme (celle de Joe Sacco, défenseur des modes de vie alternatifs, qui vivait alors sur place). Le maire Daniel Delaveau, fraîchement élu, ordonne l'expulsion immédiate mais l'Elabo ne se

laisse pas faire et obtient de nombreux soutiens. Une enquête sur la nature (éventuellement criminelle) de l'accident est menée, mais l'origine n'est pas révélée et ne l'est toujours pas à ce jour...

Le 48, est investi, sur invitation de la mairie, mais le groupe se trouve divisé en deux, puisque le lieu se situe de l'autre côté du terrain initial ! Quant à ce dernier, la place accordée aux résidents se trouve fortement réduite...

QUAND LA MAIRIE SOUHAITE EXPULSER L'ELABO POUR MIEUX RÉALISER SES PROJETS IMMOBILIERS

Un semblant de calme revient. Le collectif poursuit ses activités artistiques, fête en 2012 ses 15 années d'existence, met en place le dimanche soir des répétitions publiques, etc. Malheureusement, la ville n'oublie pas ses projets immobiliers (construction d'une série de logements, dont soi-disant 50 % de logements sociaux, commerces, écoles). Elle relance les hostilités lorsqu'elle annonce vouloir raser une partie des bâtiments et construire une route séparant la villa du théâtre. Les travaux démarrent en novembre 2013, et dans la foulée, la mairie « convie » l'Elabo à libérer le « terrain des chaps » et le théâtre d'ici décembre 2014. Elle refuse en avril 2013 le renouvellement du bail du bâtiment historique de l'Elabo, que celui-ci investit depuis 17 ans. Malgré tout, l'association décide de poursuivre le paiement du loyer. Entre-temps, la ville cesse soudainement d'envoyer les factures, mettant ainsi l'Elabo devant le fait accompli ! Le désir de récupérer ce pôle Arts vivants par la ville est fort, car elle souhaiterait le transformer en maison de quartier aux activités socio-culturelles. Le paradoxe étant le suivant : elle n'a pas l'air de vouloir confier cette mission aux artistes de l'Elabo ! Alors, elle essaie de se montrer rassurante, en assurant que le collectif obtiendra des places supplémentaires pour ses caravanes une fois les maisons détruites. Problème : les dates ne sont pas encore fixées. Ce qui n'est pas une

mince affaire pour s'organiser. Elle leur a proposé aussi d'autres solutions qui ne conviennent pas au collectif (manque de place ou paiement d'assurances supplémentaires).

De plus, à l'occasion du Festival l'Elaborage qui s'est tenu en avril dernier, certaines compagnies accueillies par le collectif ont provoqué, lors de performances de musiques électroniques, de fortes nuisances sonores en pleine nuit. En signe de protestation, les habitant-e-s du quartier se sont constitués en association et ont fait circuler une pétition à l'encontre du collectif ! Les élaborantins comprennent le mécontentement et décident officiellement de ne plus accueillir ce type d'événements, en déclarant également que les fêtes à venir ne devront plus se tenir au-delà de 1h du matin. Malheureusement, dans la foulée, la mairie ajoute son grain de sel, en retirant, à titre « punitif », le terrain de la Serdalle, îlot initialement alloué jusqu'en 2016 afin de compenser la perte des bâtiments et des terrains à libérer avant décembre prochain. Ce qui veut dire que l'Elabo voit ses terrains se réduire à peau de chagrin, sans parler de la sensation d'encerclement depuis que les travaux ont commencé...

DES TENSIONS INTERNES : L'AVENIR DE L'ELABO EN JEU

Ces événements, tout comme les échéances à venir, posent de grosses interrogations au collectif. Le nombre et la diversité des personnes présentes provoquent inexorablement des avis divergents. Ce qui provoque des tensions pas si faciles à surmonter pour l'instant, semble-t-il. Certain-e-s élaborant-in-e-s interrogent la cohabitation lieu de création/lieu de vie, sachant que tous-t-es les résident-e-s ne participent pas forcément au projet artistique de l'Elabo. Ils/elles craignent de voir cet objectif premier disparaître au détriment du projet de vie associé. Ces tensions naissent aussi des espaces accordés de plus en plus réduits, favorisant un effet « les uns sur les autres » peu enviable pour tou-t-e-s¹. D'autres membres critiquent aussi le glissement de pensée, chez certain-e-s congénères, faisant passer l'individuel au détriment du collectif. Glissement qui lapiderait la formation d'une énergie commune et l'envie d'avancer ensemble.

L'existence même de l'association est mise en doute. L'idée d'installer une partie des activités de l'Elabo à la campagne émerge. Des rencontres, en ce sens, ont lieu avec le maire de Pont-Péan, qui se montre, semble-t-il, prêt à les recevoir. Cette nouvelle perspective fait peur à certain-e-s, d'autres acceptent cette éventualité. Beaucoup ont l'envie que « ça vive encore » d'une manière ou d'une autre, afin de retrouver une solidarité qui était, selon certaines personnes, la belle marque de fabrique du collectif.

N'empêche que l'Elabo se voit désormais, et de plus en plus, comme une « réserve naturelle », soumise par la force des choses au diktat des quartiers bien propres, ne laissant qu'une portion congrue aux lieux alternatifs, trop dérangeants dans leurs mode de vie et de pensée...

Marie Noblet

1. L'Elabo est, aujourd'hui, constitué d'une quarantaine de personnes, dont une vingtaine de caravanes.

Quand on débarque à l'Elabo, on ne se doute pas qu'à l'intérieur, ça bouillonne... D'activités bien sûr, mais aussi de questionnements. Le collectif est actuellement en pleine période de transition, voire même subit, au dire de certains habitant-e-s, une « crise d'adolescence ». En cause, des conflits avec la ville, qui menace leur existence avec son projet de refonder le quartier Baud-Chardonnet, mais également des tensions internes.

L'ELABO :

UN COLLECTIF D'ARTISTES ET UN LIEU DE VIE

L'Elaboratoire, communément appelé « L'Elabo », c'est à la fois un collectif d'artistes mais aussi un lieu de vie, composé de plusieurs espaces : la villa « Mon Broumpf » (lieu d'habitation où sont nichés les camions et caravanes), le 48 (bâtiment où se trouvent les ateliers d'artistes et quelques caravanes aussi), le bâtiment historique du 17 bis (au sein duquel se trouve le théâtre et les salles de répétition), la Serdalle (îlot de vie situé Plaine de Baud) et « le terrain des chaps ».

Depuis sa naissance en 1997, les relations entre l'association et la mairie sont compliquées, souvent paradoxales, teintées d'incompréhension. D'abord érigé en collectif artistique, le service culturel de la ville a longtemps accepté voire même soutenu financièrement le projet artistique de l'Elabo. Même si les événements programmés se déroulaient, au dire même de « Gros Ben », un des piliers du collectif, « dans une certaine illégalité ». Mais la qualité des propositions amène la mairie à accepter son existence. Parallèlement, la Villa « Mon Broumpf » se constitue comme un lieu d'habitation autogéré, sans limite d'espace ou de personnes. Les deux structures sont au départ distinctes, avant de s'associer pour de bon. Très vite, l'association se présente comme un lieu de résistance au mode de vie actuel. Elle joue et présente

Des intermittent.e.s de moins en moins seule.s dans la lutte !

Il y a quelques mois, j'ai entendu parler d'un mouvement chez les intermittent.e.s. Par des ami.e.s, bossant au TNB, musicien, comédien, vaguement par les médias aussi. Ça parlait modification de l'assurance chômage, je ne comprenais pas trop...

On est souvent cantonné à nos catégories socioprofessionnelles, à nos cases administratives, à nos propres droits qu'on essaie de décoder, alors ceux des autres... Alors le journal, c'est un bon cadre pour s'y intéresser et partager d'incroyables découvertes : eh, les gens, j'ai compris un autre petit bout du système ! Pour m'aider dans cette aventure extraordinaire, j'ai passé quelques heures à questionner François-Xavier, ingénieur du son et participant à la CIP-Bretagne et potassé les articles et sites internet traitant de la question.

LE DÉBUT ÇA POURRAIT ÊTRE : TOUT A COMMENCÉ LE 22 MARS 2014...

... le jour où les partenaires sociaux (sic) ont signé les accords de l'Unedic. L'Unedic, c'est l'organisme gérant l'assurance chômage, appelé « paritaire » car composé de syndicats de travailleurs et de syndicats de patrons à part égale. Ceux-ci sont élus lors des élections prud'homales. En opposition à ces accords, la Coordination des Intermittents et Précaires (CIP) de Bretagne est créé sur le modèle de la CIP-Idf (Ile de France). Elle rassemble une cinquantaine de personnes en assemblée générale et trois fois plus sur liste de diffusion. Elle est composée en majorité d'intermittent.e.s mais aussi de chômeur.e.s, de personnes bénéficiant uniquement du RSA, de travailleur.e.s pauvres ou en contrats précaires. Elle demande que le gouvernement ne donne pas d'agrément afin que ces accords soient renégociés. Elle propose par ailleurs la révision de la représentativité des « partenaires sociaux », une étude des propositions du comité de suivi et la prise en compte de la précarisation croissantes des travailleurs.

LES INTERMITTENT.E.S MOBILISÉ.ES DEPUIS 2003

Désignés comme responsables du déficit de l'Unedic alors qu'il n'en est rien¹, les intermittent.e.s sont considéré.e.s comme privilégié.e.s par rapport aux autres catégories de chômeur.euses. Ce discours permet de justifier médiatiquement les modifications les concernant : augmentation de leurs cotisations, augmentation du différé d'indemnisation², plafond du cumul salaire/indemnités³. En 2003 déjà, une réforme les avait durement touché, à la suite de quoi un « comité de suivi » rassemblant collectifs, syndicats et parlementaires avait été créé, élaborant des réformes concrètes pour ce statut. Certaines, comme le retour à la date anniversaire, ou le plafond du cumul à 3000 euros, mériteraient de longues explications⁴, d'autres sont plus simples comme la prise en compte d'heures pour l'ouverture de droits pendant les congés maternité et arrêts maladie ou comme la prise en compte des heures d'enseignement. Celles-ci n'ont pas même été évoquées lors de la négociation des accords. Les syndicats représentent-ils réellement les travailleurs/euses et les chômeur.euses ? Est-il normal que la représentation à

l'Unedic soit paritaire ? (Y a-t-il autant de patrons que de salariés ?) La CIP dénonce cette non-représentativité, et invite les précaires à se mobiliser avec les intermittent.e.s.

« CE QUE NOUS PROPOSONS NOUS CONCERNE TOUS. CE QUE NOUS DÉFENDONS, NOUS LE DÉFENDONS POUR TOUS. »

Les accords du 22 mars semblent être annonciateurs de la suppression des « régimes spéciaux » comme l'intermittence ou l'intérim notamment. L'intermittence est un régime spécial justifié par l'alternance de périodes salariées et de périodes de recherche d'emploi dans un laps de temps réduit (voir encadré). « Un intermittent, quand il est au chômage il n'est pas en congé, même s'il est juste dans l'angoisse de savoir s'il va travailler ou pas. » Ce qui était spécifique au régime de l'intermittence à sa création en période de plein-emploi ne l'est plus tellement aujourd'hui. En effet, 86% des embauches se font en CDD et il y a de un à deux millions de travailleurs/euses pauvres en France⁵. Est-ce à dire qu'il faudrait supprimer le statut comme l'avait demandé avec provocation le Medef ? Au contraire estime la CIP, il faut l'améliorer et l'étendre aux autres travailleurs/euses, dont l'emploi est de plus en plus

discontinu, et les contreparties de plus en plus faibles.

ET MAINTENANT ?

A la suite des mobilisations, les « partenaires sociaux » ont légèrement modifié les accords et les ont signé le 14 mai. Mais rien de concluant, et les actions se poursuivent pour éviter l'agrément des accords par le gouvernement en interpellant les ministres et en les incitant à se prononcer contre. A Rennes, l'intervention de la CIP Bretagne lors du meeting des socialistes pour les européennes mi-mai a conduit la maire N. Appéré, à écrire à F. Rebsamen, pour lui demander de ne pas agréer les accords, comme 87 autres élu.e.s français.e.s à ce jour. En effet, le ministre du travail s'était positionné pour une étude des propositions du comité de suivi, avant d'entrer au gouvernement et de devenir muet. Début juin, il a convoqué le conseil national de l'emploi, qui a notamment pour mission d'émettre un avis sur l'agrément de la convention d'assurance chômage. Différents recours bloquent pour le moment la décision, et les intermittent.e.s et précaires multiplient les actions et les grèves⁶. Par ailleurs, la menace de perturbation ou d'annulation des festivals, et la multiplication des prises de positions contre la signature semblent aussi peser dans la balance. A. Filippetti, la ministre de la culture, joue l'apaisement en proposant des assises de l'intermittence, mais quid des autres chômeur.euses ? Un peu frustrant de finir cet article sans connaître le fin mot de l'histoire mais aussi drôle de me dire que vous qui me lisez, vous la connaissez peut-être aujourd'hui...

Marianne

INTERMITTENTS, CHÔMEURS, TRAVAILLEURS,
MIGRANTS, RETRAITÉS, SALTIBANQUES, CHEVRIPANS...



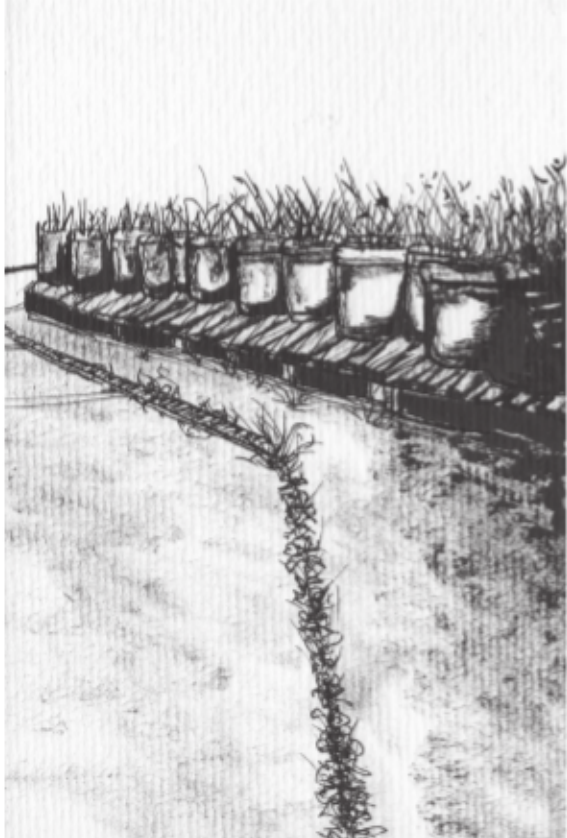
DÉFENDEZ-VOUS, DÉFENDEZ-NOUS !

1. Alors qu'ils représentent 3,5 % des indemnisé.e.s pour 3,4 % des dépenses de l'Unedic.
2. Temps d'attente entre l'ouverture des droits et le versement des premières allocations chômage.
3. Ce dernier point est contesté, car ce plafond (4380 euros) est trop haut pour faire des économies et car il fait croire que c'est ce que perçoit la majorité des intermittents - ce qui est faux !
4. Voir le site de la CIP-IDF (<http://www.cip-idf.org>) et le tout jeune site de la CIP Bretagne (<http://cipbretagne.blogspot.fr/>).
5. Selon les données publiées en janvier 2014 par l'Urssaf, 86,8 % des embauches ont été faites en CDD. Le nombre de travailleurs pauvres a été estimé par l'Observatoire des inégalités, dans un article publié le 26/03/13.
6. Au niveau national, une action intitulée « Batman » a été très relayée. Les mots « Annulé » ou « En danger », suivis du numéro du Medef local ont été collés sur des affiches de spectacles, entraînant une saturation de leur standard.

L'INTERMITTENCE ???

Le régime d'intermittence a été créé pour sécuriser les carrières de personnes qui avaient des emplois intermittents par nature, dans l'audiovisuel et le spectacle vivant ; des contrats très courts, parfois une semaine ou un jour. Est intermittent.e du spectacle la personne qui travaille ponctuellement (en CDD d'usage) pour une ou des entreprises du secteurs de l'audiovisuel ou du spectacle vivant. Le domaine d'activité et la qualification sont précisées dans une liste. Les cotisations sont plus élevées que pour les autres travailleur.euses. Pour obtenir le statut d'intermittence, il faut justifier de 507 h en 10 mois (et demi pour les artistes). En cas de réussite, « l'intermittent.e » touche ses indemnités pendant 8 mois, prolongées au fur et à mesure qu'il/elle travaille. En cas d'échec, il/elle ne touche rien. Pendant ce temps, il/elle continue à travailler pour renouveler le statut 10 mois plus tard, alors gare à la maladie ou à la grossesse ! L'intermittence, un statut de privilégié.e.s ? Vous y croyez, vous ?

Balades entre friches et interstices



C'est ce qu'on a fait plusieurs fois cette année en petit nombre, à Rennes et dans ses alentours. Pourquoi ?

Envie d'appréhender la ville sous un autre angle que nos trajets quotidiens. Se promener dans des endroits où on ne se balade pas forcément. Ni jolis, ni attrayants, ni agréables, sans intérêt ludique ou architectural. Envie aussi de se balader dans les endroits qui sont en passe de changer, d'être détruits, souvent par des projets de la ville, souvent par des projets immobiliers. Les Matelouères, Cleunay... Les habitant.e.s vidé.e.s des maisons pour faire du quartier de la gare un tout nouveau EuroRennes. Vidé.e.s pour un soi-disant parc urbain aux prairies St Martin... Aussi, envie d'explorer, et dans une chasse aux trésors de découvrir des endroits insolites comme le Lavoir ou les Machines. Toi, tu les connais ?

Arpenter les lieux de transformation de la ville, puiser de la matière première dans ce que les friches, les chantiers, les ruelles méconnues donnent à voir. Lever les yeux, franchir une haie ou un muret, retrouver les plaisirs d'exploration de l'enfance. Observer le béton et le bitume omniprésents mais aussi comment la faune et la flore arrivent à s'adapter à cet environnement hostile. Sentir les ambiances, les odeurs, les sons en fonction des heures de la journée et des usages des habitant.e.s. Pouvoir rendre compte des modifications et de l'impact des politiques sur l'espace de vie de tout un chacun.e.



Les promoteurs se demandent : conserver des friches en ville, pour quoi faire ? Mais s'ils habitaient comme moi en appartement, surtout les jours de soleil, s'ils restaient coincés dans le salon à regarder le reflet du ciel sur la télé éteinte... Peut-être qu'ils comprendraient cette envie irrésistible d'aller dehors, vite, de se réfugier aux prairies, aux Matelouères, dans un coin qui ressemble encore un peu à la nature.



Si tu veux, à partir de septembre 2014, on retourne se promener ensemble, pour le plaisir, pour récolter de la matière, pour questionner les lieux et si on a envie, pour produire des écrits et des dessins.

Tu peux nous contacter à : sourisverterennes@gmail.com

Changer d'optique, explorer la ville, la regarder avec un œil nouveau et en tirer des réflexions. Changer d'échelle, voir en petit. Voir la ville de l'intérieur et pas d'en haut, plaquée sur une carte. Changer de place. Ne plus percevoir la ville comme un décor en carton pâte dans lequel on évolue. Cheminer dans un but, ou au contraire déambuler à l'affût de la moindre herbe folle. Observer la place de la végétation, comment elle est intégrée à la question urbaine, comment elle résiste, comment elle est perçue. Regarde, ce lierre qui dévore les machines. Sur le parvis gare sud, la nature est en pots et une autre se hisse et transperce le béton. Derrière la rocade ces arbres respirent les gaz d'échappement à notre place.



LES MATELOUÈRES, UNE FRICHE EN LUTTE

Rue de la Poterie, sur deux hectares il y a une grande clairière, une douve en eau et une prairie entourées de haies bocagères, lieu de vie de la salamandre tachetée, de l'écureuil roux, du grand capricorne, du lucane et de tant d'autres... Les habitant.e.s avaient projeté d'y faire mettre des bancs, un espace de jeux, de se l'approprier. Mais stupeur, en 2007, ils apprennent que 120 logements vont y être construits. Pourquoi bétonner encore un espace naturel ? Pourquoi ne pas construire sur des zones déjà imperméabilisées ? Pourquoi ne pas utiliser les milliers de logements vacants à Rennes ? Que vont devenir les animaux et insectes de la friche ? Et le projet des habitant.e.s ? Pour se faire entendre et lutter contre le projet, le collectif d'habitant.e.s de la Poterie se forme puis l'association « La Nature en Ville », qui est créée pour ester en justice. Par deux fois, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel donne un avis défavorable au projet immobilier, en raison de la présence de sept espèces protégées. Mais finit par donner une dérogation avec la pose d'une petite barrière pour éviter les déplacements de la salamandre... Aujourd'hui, les recours entrepris ont débouté tout le monde, laissant l'avenir de la friche en suspens. « La Nature en Ville », fondatrice d'une Fédération départementale de 25 associations environnementalistes (IVINE), voit plus large en proposant la création d'un conseil local de la biodiversité. Et laisse l'avenir des Matelouères aux mains de la majorité municipale, composée paraît-il d'écologistes...

LE POIDS DES CHIFFRES

17495 prévenu.e.s
51150 condamné.e.s
817 mineur.e.s
97 % d'hommes

24 % des détenu.e.s bossent
4,03 €/h salaire minimal fixé par l'AP pour le travail en atelier qui « ne semble pas être perçu comme un minimum, mais plutôt comme une moyenne 'idéale' à atteindre » (CGLPL) - il descend parfois à 1€/h
5 fois plus de suicides qu'à l'extérieur parmi les détenu.e.s
31 % de suicides de plus qu'à l'extérieur parmi les surveillant.e.s
46 % des détenu.e.s libéré.e.s sont à nouveau condamné.e.s à du ferme dans les 5 ans
80 % des détenus ont au moins un trouble psychiatrique
25 % ont des troubles psychotiques
85 % des détenu.e.s ont au plus un CAP
60 à 200 personnes à suivre pour chaque conseiller SPP

(sources : rapport 2011 de l'Otr, chiffres de l'AP, www.carceropolis.fr, www.criminocorpus.org)

COORDINATRICE CULTURELLE

Alice* a été coordinatrice culturelle à Rennes-Verzin comme à la prison des femmes. Elle nous explique que la politique du Ministère de la Justice est plutôt à la baisse des aides et donc à la baisse du temps de travail et des moyens des coordinateurs/trices culturel.les. A l'heure actuelle, il y a deux coordinatrices pour les trois établissements que compte l'Ille-et-Vilaine, ce qui fait deux personnes pour près de 1200 détenu.e.s. Si une des deux personnes n'est plus disponible, notamment pour un arrêt maladie, elle n'est pas remplacée et donc l'atelier est annulé.

Le quotidien pour Alice est de préparer et d'organiser des programmations culturelles – ateliers de pratiques artistiques, stages, spectacles, rencontres – et de gérer les bibliothèques des centres pénitentiaires. La place accordée à la « culture » ne semble pas être la même en fonction de la prison, « à la prison des femmes quand ils font un spectacle ils le font dans la salle de spectacle qui est une salle où il y a un écran pour faire des projections, une salle où il y a une scène donc on peut faire du théâtre » mais à la prison de Verzin, alors que celle-ci est bien plus récente, aucun espace n'a été pensé pour des ateliers de ce type : « quand on veut faire un concert, une projection, on la fait au gymnase. On a du matériel au gymnase, donc ce n'est pas vraiment un lieu qui est dédié pour nous. Sinon il y a aussi une salle où on fait des conférences mais c'est la salle de culte avant tout. »

Pour les espaces d'ateliers comme pour la vie des détenu.e.s, « l'architecture ça joue beaucoup, la prison des femmes, c'est un vieux bâtiment qui est plutôt joli je trouve, où elles peuvent se déplacer beaucoup plus facilement. Je suis déjà allée dans les ailes de détention des femmes, c'est complètement autre chose, c'est beaucoup plus lumineux, il y a du parquet. Du coup oui c'est un peu plus vétuste mais c'est normal elle est beaucoup plus vieille. » Les différences entre structures sont également accentuées par les régimes de détention, « ça change beaucoup le fonctionnement du bâtiment que tu sois en maison d'arrêt, en centre de détention ou en centrale de haute sécurité. » En dernier lieu importe également « la volonté du directeur et de l'équipe de l'administration et de la détention », ce qui fait que les conditions de détention pourtant décidées nationalement se retrouvent, en local, différentes en fonction de la structure où l'on « tombe » et ce, en fonction d'au moins trois critères différents.

MILIEU OUVERT : DES « ALTERNATIVES » À LA PRISON ?

« Pénitentiaire » rime presque exclusivement avec « prison ». Mais à n'envisager les sanctions pénales qu'à travers le prisme de la punition carcéralisée, on risque de ne pas apercevoir la place considérable du milieu ouvert dans le champ de l'exécution des peines.

Quelques chiffres pour situer : d'après les statistiques fournies par le Ministère de la Justice, au 1er janvier 2014 on comptait 77 883 personnes sous écrou, c'est-à-dire 67 075 personnes incarcérées et 10 808 personnes écrouées non détenues. À la même date, 174 108 personnes étaient suivies en milieu ouvert. Plus de 2/3 des personnes condamnées exécutent donc, partiellement ou intégralement, leur peine hors les murs de la prison. Les mesures pénales hors incarcération recouvrent le champ de la « probation », où il ne s'agit donc plus d'enfermer mais de tisser, à l'extérieur, un maillage plus ou moins serré de contrôle et d'accompagnement. Parmi les principales mesures probatoires, on trouve la condamnation à une peine de prison assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve, où le condamné est tenu de respecter des obligations (travail, soin, indemnisation des

Voyage au centre des détentions

Le 1^{er} avril dernier, le nombre de détenu.e.s en France atteignait un nouveau record : près de 69000 personnes incarcérées, pour un peu moins de 58000 places disponibles. Symptôme d'une justice pénale en crise et symbole de conditions de détention inhumaines, cette surpopulation carcérale touche aussi le centre pénitentiaire de Rennes-Verzin. Cette prison « modèle/moderne », ouverte au printemps 2010 pour remplacer l'ancienne prison Jacques Cartier et déjà surpeuplée, en est à sa 3^e manifestation de surveillants depuis le début de l'année et garde un des taux de suicide parmi les plus élevés de France. Mais le monde carcéral rennais, c'est aussi la prison des femmes, le premier et le seul établissement français exclusivement réservé aux détenues ; c'est aussi le plus grand d'Europe.

Installée Gare-Sud ou déménagée en pleine zone industrielle, la prison marque le paysage local. Il nous semblait dès lors important de la questionner – comme lieu d'enfermement, comme sanction, mais aussi comme miroir grossissant des questions sociales et politiques qui traversent la société actuelle. A travers six rencontres avec des personnes liées différemment au monde carcéral, nous avons voulu ouvrir quelques portes. Ce qu'on aperçoit est sans appel : un monde où tout est en tension, tenu par un équilibre complexe et fragile qu'un rien pourrait briser...



SURVEILLANT

Avec 31 ans en prison, même si tous les soirs ou tous les matins il revoit l'extérieur, Denis* a la plus longue expérience en milieu carcéral de nos six portraits. De la maison d'arrêt au centre de détention, c'est près de sept structures différentes par lesquels il sera passé quand il partira à la retraite, « chaque établissement est différent. On ne peut pas comparer une prison à une autre. » Qu'il y ait des différences entre chaque structure alors qu'elles sont tributaires des mêmes réglementations et du même ministère est dû « à l'infrastructure, au régime de détention, à la construction de la prison, à la politique du directeur, de l'établissement ou du personnel qui est en place. »

Pour ce qui est des relations avec les détenu.e.s, il a ressenti que sur ces dernières années « il y a de plus en plus de détenus à profil psychiatrique en prison », et qu'à cela, l'administration ne donne aucune réponse en terme de formation spécifique, « on les gère comme les autres mais on reste plus vigilant... » A force de voir les détenus tous les jours des liens se créent de fait, « il y a des détenus qui sont agréables à côtoyer, qui sont intéressants, ah oui ça j'en ai connu... heureusement ! C'est la grande majorité quand même qui sont tranquilles, avec qui ça se passe bien. »

Pour ce qui est de la question « des prisons modernes », « on veut donner plus de libertés aux détenus mais le problème c'est que tout le monde se croise sans se voir parce que le détenu n'a plus besoin du surveillant donc il n'y a plus de contact, pas de relation détenu-surveillant. C'est vrai que quand tu commences à discuter avec un détenu, parce qu'il a besoin de toi ou parce que tu vas le voir en cellule, il y a quand même une relation donc dès qu'il y a un conflit c'est plus facile de [le] régler. »

Sur le métier de surveillant en tant que tel, il nous rappelle notamment qu'il ne faut pas avoir le bac pour pouvoir rentrer et qu'il pense que « ce n'est pas un métier où l'on rentre par vocation. On y rentre par nécessité et parce qu'on veut avoir un métier stable, on veut rentrer fonctionnaire, la stabilité de l'emploi et puis un salaire convenable. » La dernière question nous amène sur la question du suicide chez les surveillants (voir chiffres), lui-même ayant connu plusieurs suicides de collègues pendant son parcours, « oui parce qu'on n'est pas dans un métier qui nous met en valeur, on ne peut pas non plus s'échapper dans son travail et puis avoir un métier agréable où tu construis quelque chose. Quand tu passes deux ou trois heures dans un mirador à cogiter ou quand tu fais des nuits c'est pareil tu as aussi le temps de cogiter, de ressasser des choses. [...] Quand tu débauches de la prison et que chez toi ça ne va pas, c'est sûr que... si tu n'as rien à l'extérieur c'est qu'à un moment donné ça peut... »

victimes, etc.) ; le travail d'intérêt général, non rémunéré et pouvant durer de 40 à 240 heures ; la libération conditionnelle, où des détenu.e.s peuvent être libéré.e.s de façon anticipée sous réserve de « gages sérieux » de réinsertion et du respect, là encore, de diverses obligations.

Pour donner une autre idée du ratio entre milieu fermé et milieu ouvert, le sursis avec mise à l'épreuve, qui existe depuis 1958, est la peine la plus prononcée en France et concerne à elle seule 2,5 fois plus de personnes que l'incarcération. On présente souvent les peines de milieu ouvert comme des « alternatives » à la prison. S'il faut entendre par là une volonté de vider les taules pour lutter contre les effets destructeurs de l'enfermement, en finir avec la surpopulation carcérale et favoriser des moyens plus pertinents pour prévenir la récidive, c'est raté. En effet, dernière poignée de chiffres, ces dix dernières années le nombre de personnes incarcérées a continué d'augmenter (+10%), parallèlement à celui des personnes suivies en milieu ouvert (+40%). Bref, on punit toujours, de plus en plus et sous de multiples formes, sur les deux fronts. À cela, pas d'alternatives tant que « notre » politique trouvera dans la justice pénale un instrument privilégié, parmi d'autres, de régulation sécuritaire de la question sociale.

Aloysius Dupré

EX-DÉTENU

C'est au total trois ans et un mois qu'Eric* a passé en prison. Le traumatisme de cette expérience se fait sentir dès les premiers instants, « au bout de 24 à 48h [après l'arrivée en maison d'arrêt] on te bascule dans une cellule avec d'autres personnes et sachant que dans ces moments-là c'est des moments de choc, donc à la fois parce qu'il y a la prise de conscience du mal que l'on a fait aussi à des gens, ce qui prend à peu près toute la tête. »

Sur les questions de conditions matérielles et de relation sociales, sur les sujets qu'il relève il y a notamment la promiscuité et une sorte de violence quotidienne. La dureté de la prison n'est pas que physique et surtout n'est pas qu'épisodique, elle se fait sentir aussi de manière lancinante et permanente dans les violences quotidiennes surtout à travers « tout ce qui est de l'ordre de la promiscuité. » Et la violence se cache dans les détails, qui, de l'extérieur peuvent nous sembler anodins comme le fait que « tu peux avoir une télé en prison, [et que] si je te mets TF1 toute la journée et que tu dois passer toute ta journée avec cette présence-là, j'en connais plus d'un qui péterait un câble très vite. »

Le fonctionnement d'une prison et surtout d'une MA fait ressentir aux détenus une perte de responsabilité : « c'est hyper infantilisant la prison, on t'amène ta bouffe, on t'emène la douche... Dès que tu veux faire un truc tu dois demander, c'est comme à l'école où tu dois demander la permission pour bouger le petit doigt, tout est fait pour que de toute façon tu perdes aussi toute forme de responsabilité en

terme de vie quotidienne. »

Ce qui l'a le plus marqué, c'est cette impasse dans laquelle est la politique carcérale française : « quelqu'un qui est coupable, qui va en prison pour des faits avérés, [...] quand il arrive en MA il subit lui-même une violence au nom de la société, ça c'est un juge qui me l'avait expliqué du coup quand on va en prison, ce n'est pas pour venger la personne qui a subi les violences mais pour protéger la société, donc c'est bien au nom de la société que l'on est placé en détention et qu'on subit du coup ces violences. La société produit une violence sur des individus [...] » « Je ne vois pas comment en déstructurant encore plus les gens, en les infantilisant, tu arrives à reconstruire quelque chose par dessus en fait, si les gens arrivent à reconstruire quelque chose c'est qu'ils ont un réseau amical, familial fort en sortant de la prison et ils réussiront à redresser la barre à un moment donné mais ce n'est certainement pas la prison en elle-même qui va... les situations font que les gens sont qu'entre mecs dans des situations violentes et ils voudraient que les gens réfléchissent sur potentiellement leur propre violence. Ce n'est certainement pas en mettant des personnes violentes ensemble qu'on arrivera à régler la question et que l'on produit une réflexion. »

PSYCHOLOGUE

Psychologue au SMPR* de Rennes, Gwenola est « à mi-temps chez les femmes, à mi-temps chez les hommes » pour suivre les détenu.e.s dans leur quotidien. « Y en a un qui ça rend fou ! La manière dont ils vivent la contrainte carcérale, ou les abus de pouvoir... ce n'est pas toujours évident. (...) Quelquefois, on aurait envie d'aller demander « mais attendez, pourquoi vous lui faites ça ? » – mais si on veut travailler, on ne doit pas intervenir dans leur vie. » « Notre travail c'est le soin. Pour pouvoir avoir du soin, il faut qu'il y ait de la confiance. » Pas toujours facile dans un système à l'image de la société – « sécuritaire » – qui en vient à « mettre l'accent sur la dangerosité des gens. Ça devient le critère pour sortir ou ne pas sortir. Je pense que cela biaise beaucoup le travail. »

Une dérive que Gwenola dénonce aussi pour Verzin. « Le fait d'être obnubilé par la sécurité, on provoque ce qu'on veut éviter. Dans la géniale idée de ses concepteurs, il faut qu'il y ait le moins de mouvement possible. (...) Quand le rapport à l'autre est basé sur la peur de l'autre et de ce qu'il peut vous faire, sa mise à distance avec la déshumanisation qui en découle peut paraître une solution, mais le constat est

que cela engendre une plus grande violence, surtout si dans le même temps il y a surpopulation. »

La réinsertion ? « L'accent est mis sur la prévention de la récidive. Je crois que ce n'est pas tout à fait pareil. On prévient la récidive dans la mesure où on travaillera sur l'insertion, ou la réinsertion des gens... »

Et si la prison peut être « une planche de salut » pour certain.e.s, il faut aussi « plus penser à diversifier les peines. » « Il y a un temps de la peine qui est propre à chacun – il y a un temps qui peut être bénéfique, mais une fois ce temps passé (...) s'il n'y a pas une sortie, un aménagement, ce qui a été construit se détricote et se défait, cela devient mortifère. (...) Le temps psychique n'est pas le temps judiciaire. Qu'est ce qui peut permettre d'apprécier le moment où cela devient préoccupant que la personne ne puisse pas mettre un pied dehors ? »

« Mais tout n'est pas noir, conclut-elle, il y a des propositions diversifiées comme des randonnées à vélo ou à voile, encadrées par des personnels pénitentiaires, des sas importants pour des personnes qui n'ont pas mis le pied dehors depuis des années. »

LE JARGON CARCÉRAL

Prison – établissement pénitentiaire servant à l'exécution des peines d'incarcération ou à la détention provisoire. Taule. Il en existe différents types, dont les maisons d'arrêt, les maisons centrales et les centres de détention.

Prévenu.e – personne détenue en attente de son jugement, placée en détention provisoire en maison d'arrêt.

Détenu.e – personne incarcérée, à l'inverse des personnes sous écrou en milieu ouvert.

AP – Administration Pénitentiaire.

Maison d'arrêt (MA) – prison regroupant en théorie les prévenu.e.s et les condamné.e.s à des courtes peines, ou dont la peine restant à effectuer après jugement est courte. Surpopulation atteignant parfois les 200 %.

Centre de détention (CD) – prison pour les peines supérieures à deux ans, réservée aux prisonnier.e.s jugé.e.s aptes à une réinsertion.

Maison centrale (MC) – prison pour moyennes et longues peines réservée aux prisonnier.e.s estimé.e.s les plus dangereux, et/ou dont la réinsertion paraît difficile. Régime de détention essentiellement sécuritaire.

Établissement pour peines (EPP) – CD ou MC.

Centre pénitentiaire (CP) – prison regroupant plusieurs régimes de détention. Le plus souvent, MA et CD.

Milieu ouvert – ensemble des mesures pénales exécutées en dehors de la prison : travail d'intérêt général, sursis avec mise à l'épreuve, libération conditionnelle, surveillance électronique, suivi socio-judiciaire, semi-liberté, placement à l'extérieur...

Mise sous écrou – enregistrement sous un numéro d'écrou d'une personne placée en prison ou suivie en milieu ouvert en aménagement de peine (surveillance électronique, semi-liberté, placement extérieur).

Cantine – Sorte de boutique de la prison où les prisonnier.e.s peuvent « cantiner » des biens courants, à des prix presque toujours plus élevés que dehors.

Prétoire – Commission disciplinaire de la prison.

Mitard – Quartier disciplinaire, où sont placés à l'isolement les détenu.e.s sur décision du prétoire. En principe, jusqu'à 30 jours pour les « fautes disciplinaires » de 1^{er} degré.

Quartier d'isolement (QI) – Cellules où sont isolé.e.s les détenu.e.s par mesure de précaution ou sécurité, parfois à leur propre demande.

SMPR – Service Médico-Psychologique Régional, dédié au suivi psychiatrique des détenu.e.s.

UCSA – Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires, dédiée au suivi médical des détenu.e.s.

Yoyo – système de ficelles permettant de passer des choses entre cellules, par les fenêtres. Interdit mais généralement très pratiqué.

SPP – Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, intervenant en milieu fermé (prévention des effets désocialisants de l'incarcération, préparation à la sortie, maintien des liens familiaux) et en milieu ouvert (suivi et contrôle des obligations). Souvent assimilée à du travail social, l'activité des SPP oscille entre contrôle et réinsertion.

Juge de l'Application des Peines (JAP) – Juge chargé de fixer les modalités d'exécution des peines privatives ou restrictives de liberté. C'est donc lui qui peut décider d'accorder des aménagements de peine aux personnes condamnées à l'emprisonnement (libération conditionnelle, semi-liberté, placement à l'extérieur, surveillance électronique) et qui suit l'exécution des peines en milieu ouvert.

L'ENVOLEE

« Y a une phrase qui dit, « la meilleure façon de lutter contre les prisons c'est de pas se laisser enfermer à l'extérieur. » Ça me parle, ça, c'est clair. Les prisons c'est dehors en pire. (...) Les gens qui luttent à l'intérieur, ils sont complètement isolés. Ils sont pas nombreux. Tout le monde prend des médocs, essaie de rester sage pour avoir des remises de peine... » Sensible à la cause anti-carcérale, Basile* distribue l'Envolée aux deux prisons rennaises, un journal « pour en finir avec toutes les prisons ». Depuis 12 ans et malgré la censure et les poursuites, le journal recense les procès, relaie les revendications des prisonnier.e.s et analyse la politique pénale et carcérale.

Habitué à rencontrer les proches au moment des parloirs pour donner ce journal, Basile doit maintenant le diffuser à l'extérieur des maisons d'accueil. A Ti Tomm, celle de Vezin : « Ils ont dit que ça les mettait en porte-à-faux avec l'AP. (...) Le truc qu'ils mettaient dans la balance, c'est « si on continue à laisser diffuser le journal, Ti Tomm c'est fini », voilà, un espèce de chantage. »

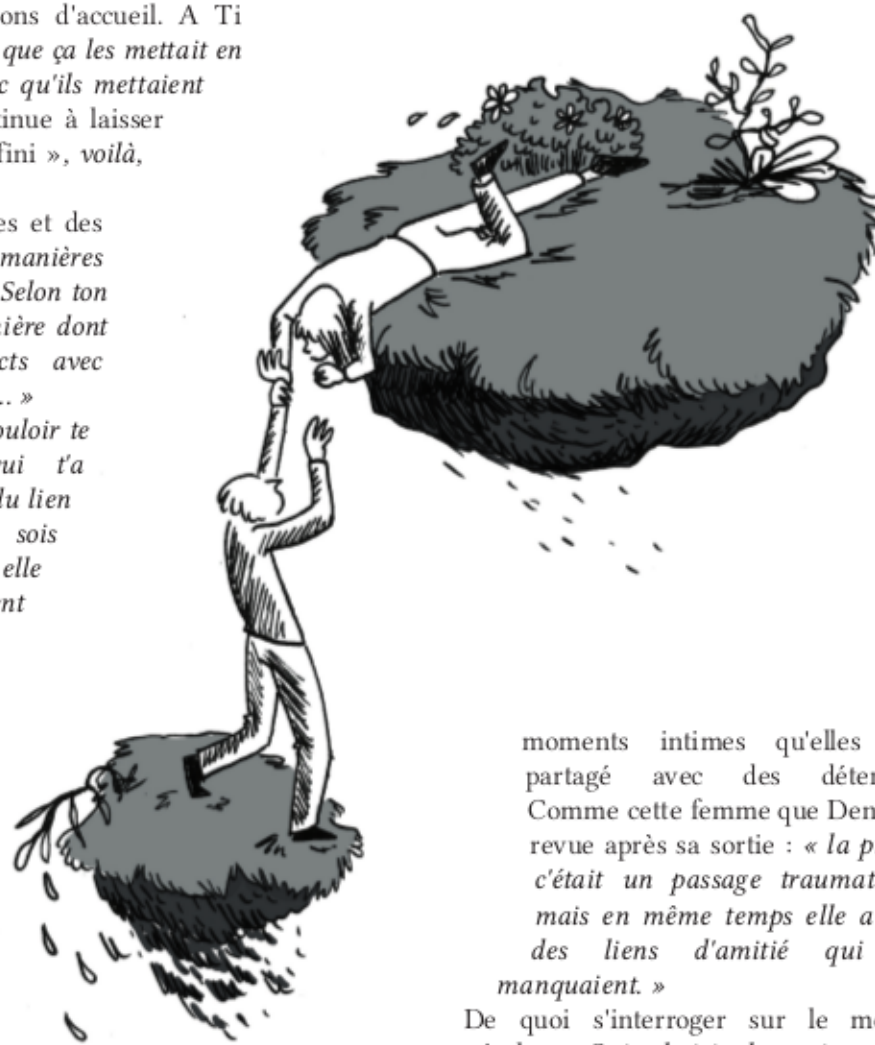
De ses rencontres avec des proches et des ex-détenu.e.s, il voit « plein de manières différentes de vivre l'enfermement. Selon ton parcours, ta sensibilité (...) la manière dont t'es soutenu, si t'as des contacts avec l'extérieur, des parloirs, de la thune... »

« Comment tu peux accepter de vouloir te réinsérer dans un système qui t'a enfermé ? La réinsertion c'est pas du lien humain, c'est qu'il faut que tu sois formaté à la société comme elle voudrait que tu sois. (...) S'ils avaient

tant envie que ça qu'on fasse pas de conneries, ça fait longtemps qu'y aurait un meilleur niveau de vie et une meilleure répartition des richesses. »

Et même si la taule a bien du en « aider » certain.e.s, « on n'a pas besoin d'être enfermé entre quatre murs, dans des conditions de merde, en étant traité comme de la merde, pour prendre du recul sur sa vie si on considère qu'on a mal agi. »

Alors, à quoi sert la prison ? « C'est là pour nous écraser, nous faire peur. (...) Pour caricaturer, c'est les riches qui enferment les pauvres. En vrai, c'est quand même toujours des populations pauvres, dans une certaine misère sociale, qui se retrouvent là-dedans. »



moments intimes qu'elles ont partagé avec des détenues. Comme cette femme que Denise a revue après sa sortie : « la prison c'était un passage traumatique, mais en même temps elle a créé des liens d'amitié qui lui manquaient. »

De quoi s'interroger sur le monde carcéral. « Qui choisit les crimes qui méritent sanction ? Ceux qui sont au pouvoir,

les élites. (...) La prison doit être vue comme partie d'un système. » détaille-t-elle, et Maggy de surenchérir : « Les petits crimes qui mènent à la prison, c'est jamais des trucs qui viennent tout seul. (...) Et en aucun cas la prison ne vient répondre à ça, au parcours qui a mené au crime ! »

Et quand Marco demande « est-ce qu'on peut laisser quelqu'un qui a des pathologies, qui est dangereux pour les autres ? », Maggy répond que l'enfermement « protège la société, mais l'individu n'est pas protégé, contre lui-même, contre ce qui l'assaille. »

Comment agir en prison alors, au-delà des activités ? « Une question centrale, c'est celle de pouvoir créer une organisation de détenu.e.s dans la prison. » L'espace qu'offre les activités du Génépi crée un échange « important, voire essentiel. Et c'est pas une porte d'entrée à perdre. »

GÉNÉPI

Maggy*, Denise* et Marco* sont membres du GÉNÉPI (Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées), une association nationale de 1300 étudiant.e.s, qui a pour objectif de « faire entrer l'extérieur à l'intérieur, et de rendre visible ce qui se passe à l'intérieur. » Malgré « un budget national de 900000€ », « au niveau local, l'an dernier on avait un budget de 6000€ ; et sur ça, y avait 800€ qui étaient alloués aux activités, et c'était même pas toujours utilisé, et on disait même pas aux bénévoles qu'y avait de l'argent pour organiser des activités de qualité... » explique Maggy. « On a des barrières pour réaliser des activités. » Tous trois racontent la rigidité de l'AP. « On a très peu de moyens de consulter directement les gens, à part ceux qu'on voit dans nos ateliers. »

Les ateliers ? « Une sorte d'espace de non-droit », pour Marco, qui passe du temps à Vezin. Il y a noué des liens avec deux prisonniers, dont « un qui est très réservé, qui vit vraiment comme un ermite (...) j'ai l'impression que pour lui, son monastère c'est la prison. » Maggy et Denise sont aussi marquées par les échanges forts et les

« ON NOUS DIT QUE LES PRISONS SONT SURPEUPLÉES. MAIS SI C'ÉTAIT LA POPULATION QUI ÉTAIT SUREMPRISONNÉE ?! »

Prises d'otage à Réau et Montmédy en avril, aux Baumettes et à Toul en janvier. Plusieurs « incidents » à la centrale haute-sécurité de Condé-sur-Sarthe pendant l'automne 2013. Bourg-en-Bresse, Châteaudun, Blois pendant l'été précédent. Si l'on remonte encore le temps, nous voilà à la mutinerie d'avril 2012 au CD de Vezin². Les revendications ? Le plus souvent, des demandes de transfert qui ne sont pas prises en compte, d'autant plus pressantes que les conditions de détention sont invivables. Les résultats ? A Vezin, les quatre détenus désignés comme « meneurs » ont pris entre une et cinq années supplémentaires. Mais toujours aucun transfert...

Condamné une première fois en mars 2008 pour « non-respect de la dignité inhérente à la personne humaine », l'État enchaîne depuis lors les condamnations – au « bénéfice » (sic) de détenu.e.s, ancien.ne.s ou actuel.le.s. Les travers des politiques pénales et carcérales ainsi que l'état des prisons sont pointés du doigt jusque dans les rapports du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), autorité administrative indépendante créée en 2007. En mai 2012³, celle-ci va jusqu'à suggérer « de réfléchir à une loi d'amnistie spécifique » pour certaines « très courtes peines », comme début de solution à la surpopulation carcérale – le gouvernement refuse.

De leur côté, les surveillant.e.s pénitentiaires pointent inlassablement un manque d'effectifs et des agressions récurrentes (trois manifestations cette année à Vezin). « Moi aussi, l'absence de perspective m'opprime, et plusieurs fois déjà je me suis réfugié contre ces carreaux dépolis pour profiter, l'espace de quelques secondes, de la vue de l'extérieur, comme pour m'assurer que tout est bien encore en place. » lâche Arthur Frayer dans son livre *Dans la peau d'un maton*⁴, après seulement quelques mois de service. C'est que, bien loin d'être dans le même bateau, maton.ne.s et détenu.e.s sont tou.te.s tributaires de l'évolution de la prison, et avec elle de celle de la justice.

Alors au-delà de la dérive sécuritaire du monde pénal et carcéral, au-delà des conditions de détention inacceptables, ne faudrait-il pas repartir de la question : au fait, à quoi sert la prison ?

1. Citation de Michel Foucault, 1971.

2. Voir le récit du procès et des faits sur le site de l'Envolée, lenvolee.net

3. Avis du 22 mai 2012 relatif à la surpopulation carcérale disponible sur le site du CGLPL, www.cglpl.fr

4. Publié en 2011. Jeune diplômé de sciences politiques, Frayer raconte la prison de l'intérieur en exerçant le métier de surveillant pendant quelques mois.

LIENS

Observatoire international des prisons, www.oip.org

L'Envolée, lenvolee.net

Ban Public, prison.eu.org

Carceroparis, www.carceroparis.fr

Guide à l'usage des proches de personnes incarcérées, permisdevisite.noblogs.org

Site du GÉNÉPI, www.genepi.fr

Site du CGLPL, www.cglpl.fr

GIRLFIGHT, UN RECIT FEMINISTE SUR LA VIE CARCERALE

Girlfight est un récit autobiographique, où Audrey Chenu raconte les deux ans qu'elle a passés en prison. Le livre transmet toute la force de sa rage face à l'enfermement, au système judiciaire et carcéral dans son ensemble, à l'arbitraire des humiliations quotidiennes qui le constituent. Il raconte aussi les rencontres, les solidarités et les luttes communes des femmes, dans la prison comme en-dehors.

Audrey Chenu est instructrice de boxe en non-mixité, elle fait partie d'un groupe de slam féministe et lesbien et d'un groupe de réflexion féministe sur la pédagogie. Elle viendra à Rennes à l'automne 2014 pour parler de *Girlfight*, à l'invitation de la bibliothèque féministe de Rennes. Pour connaître les jours de nos prochaines permanences (histoire d'emprunter le bouquin) ou avoir des informations sur la rencontre avec Audrey Chenu (infos à partir de septembre), écrivez-nous ! biblifeministerennes@riseup.net

Clé à molette et non-mixité

Quand j'ai commencé à militer contre le sexisme, j'ai rapidement entendu parler des moments non-mixtes entre femmes et lesbiennes, et – un peu comme tout le monde – je trouvais que c'était sexiste comme démarche, d'exclure les mecs à notre tour.

Et puis un jour, des femmes m'ont proposé de faire un chantier mécanique non-mixte : transformer un moteur pour qu'il roule à l'huile de tournesol. Je leur ai dit que je ne savais absolument rien faire, elles m'ont répondu : « Super, viens ! » J'avais déjà essayé de faire de la mécanique avec des copains et ça avait été un échec cuisant.

On a fait ça à la Villa, un bâtiment de l'Élabo. C'était génial : elles m'ont tout appris depuis le début, comment ça marche une voiture, c'est quoi les noms des outils, dans quel sens on tourne pour visser ou dévisser, que c'est normal de galérer à desserrer un boulon et que faut pas bourriner sinon tu casses tout (et donc ça sert à rien d'avoir des gros muscles)... Autour de nous, dans l'univers sexiste de l'Élabo, il y avait tous ces comportements de mecs, qui m'avaient toujours empêché de faire de la mécanique : celui qui dit qu'il va t'apprendre mais en fait il te drague et s'en fout de t'apprendre, celui qui fait à ta place (parce qu'il croit que tu voulais un prince charmant pour te sauver), celui qui t'enlève les outils des mains (parce qu'il te croit pas assez forte ou trop gourde pour y arriver un jour), celui qui t'humilie parce que tu ne sais même pas ce qu'est une clé à molette !, ou celui qui explique à la pote mécano comment il faut faire alors qu'il en connaît moins qu'elle, celui qui utilise des mots savants pour bien te faire comprendre que tu n'es pas à son niveau, celui qui mate ton cul quand tu te baisses... Bref, c'était super de faire de la mécanique entre femmes dans cet univers bien macho : c'était tellement flagrant que ce sont ces comportements qui m'avaient empêchée d'être



1. Lesbien Gay Bisexuel Transsexuel Queer Intersexe

autonome en mécanique ! J'ai alors compris l'intérêt de la non-mixité.

Je l'ai à nouveau expérimentée, l'an passé, à Rennes, lors d'un stage d'auto-défense entre femmes. Dans ce contexte, le fait d'être entre femmes m'a permis de me sentir plus à l'aise et a facilité la parole sur des témoignages d'agressions sexistes vécues et comment on avait pu réagir. Mais il y a aussi le fait que cette technique a été pensée pour des situations auxquelles nous sommes confrontées, en tant que femmes, des situations auxquelles les moniteurs avec qui j'avais pratiqué des sports de combat n'ont pas forcément réfléchi... quand ce ne sont pas eux les agresseurs !

Par la suite, j'ai découvert son utilisation par de nombreux groupes militants, féministes, Noirs, LGBTQI¹, migrants... C'est-à-dire dans des luttes politiques de minorités opprimées. La non-mixité choisie permet de créer des espaces libérés des dominant-e-s et de leurs comportements excluants, rabaisants, voire même violents. Ce sont des moments où l'on peut prendre conscience de l'oppression que l'on vit en partageant nos expériences avec d'autres. On est toutes et tous à un moment dans des places de dominant-e-s, et même si on ne s'en rend pas toujours compte, on peut empêcher une parole, infantiliser l'autre, lui faire perdre confiance...

Sur Rennes, il y a eu et il y a toujours de nombreuses initiatives non-mixte féministes, entre autres, comme les marches de nuit, la bibliothèque féministe, des ateliers auto-gynéco, des groupes de paroles, des ateliers gravure, des projections, des chantiers... Bref plein de choses qui nous donnent de la force !

Coco & Hélène

Pour aller plus loin

Non mixité femmes. Recueil de textes, Résiste ! éditions, 2003.
Corinne Monnet, *La répartition des tâches entre les femmes et les hommes dans le travail de conversation*, NQF, 1997,
<http://www.infokiosques.net/spip.php?article239>

• • •

Bio COPs !

Plus bio que bio tu meurs. *L'intouchable Biocoop...*

Depuis au moins deux ans de la nourriture est jetée régulièrement dans les poubelles de la Biocoop Scarabée. Les produits emballés sont régulièrement éventrés, rien n'est trié – en somme tout est en vrac et crado. Après de veines tentatives de discussions avec des salarié-es ou gérant-e-s de la Coop de Cleunay, réalisées par différent-e-s glaneur-euse-s individuel-le-s ou par des collectifs, à quelques-uns/quelques-unes, on a eu envie d'interpeller les « consom'acteur-trice-s ». A deux reprises nous sommes allé-e-s tracter devant l'entrée du magasin. Si les client-es ont été plutôt réceptif-ves, les gérant-e-s se sont montré-e-s méprisant-e-s et ont refusé un dialogue public en nous invitant à discuter dans un bureau et pour finir ont appelé les flics.

Nous sommes d'accord et bien conscient-e-s que la Biocoop peut être une alternative sur certains points mais elle s'inscrit dans une démarche de rentabilité et de consommation. Par exemple, les fruits et légumes sont achetés à des producteurs et productrices locaux, en principe de saison, mais un calibrage strict est effectué. Pas de carottes ou de patates biscornues, trop grosses, trop petites ou trouées. Les maraîcher-e-s voient donc une part de leur production tout à fait consommable, considérée comme non vendable par la Biocoop.

Au niveau de l'offre, nous pouvons certes trouver des choses en vrac ou emballées par plusieurs kilos permettant de cuisiner soi-même et de se réapproprier la

fabrication de produits d'hygiène. Mais là encore paradoxalement, la Biocoop propose en parallèle des produits manufacturés, sur-emballés ou à réchauffer qui reproduisent les habitudes et besoins créés par nos modes de vie consuméristes. Besoins qu'il est possible de satisfaire entièrement puisqu'il y est vendu toujours plus de trucs (alimentaire, hygiène, loisirs, ...)

Cette centralisation, en plus de pousser à la consommation éloigne encore et toujours les consommateur-trice-s des productrice-teur-s. Et dans cette optique de développer son marché, on voit les magasins Biocoop s'agrandir et se multiplier (nouvelle boutique dans le centre ville de Rennes le mois dernier) et les panneaux publicitaires s'imposer aux quatre coins de la ville.

Ainsi, face à ces pratiques : gaspillage, caméras, caddies, sur-emballage, portiques antivols, calibrage des fruits et légumes et publicités... le réseau Biocoop, malgré ses ambitions affichées, ne se dirige-t-il pas au final vers la même logique qu'un centre commercial ?

La Biocoop représente sûrement quelque chose de moins pire pour beaucoup d'entre nous mais si nous nous en contentons comme une fin en soi il est certain que le peu d'alternatif qui existe au sein de ce magasin sera complètement dévoyé dans un capitalisme vert. Les jardins collectifs, groupements d'achat, AMAP, marchés, groupements de producteurs sont par exemple autant de pistes à explorer de toute urgence pour tenter de sortir de ce système marchand.

Entre un cercueil bio et un cercueil classique, on en oublierait presque qu'on est mort !

Les mauvaises herbes

« L'entretien va-t-il bien se passer ? »

Patrick nous raconte son arrivée en France il y a 4 ans. Second épisode¹.

Que faire après le refus ? Là, j'ai eu des soutiens qui m'ont orienté vers mon avocate. Le délai est d'un mois ; tu dois rassembler toutes les preuves que tu peux en un mois. Ensuite, j'ai attendu encore 7 mois pour passer à la Cour Nationale des Demandes d'Asile (CNDA). Là bas, c'est « ça passe ou ça casse ! ». Si oui, tant mieux, c'est une nouvelle vie !! Si non, qu'est c'que tu fais ? La peur de l'expulsion... C'est le flou total.

La CNDA, c'est un juge, un représentant du Haut Commissariat aux Réfugiés, un représentant du Conseil d'État et un rapporteur : c'est lui qui donne un avis. Là, le rapporteur avait déjà décidé... J'ai subi 1h d'audience. A chaque question, j'avais les réponses. A la lecture du précédent rejet, j'ai senti qu'il avait déjà décidé. Je répondais sans problème, sans ambiguïté. Le rapporteur cherchait, quoi qu'il dise quoi qu'il fasse, des questions pour me déstabiliser... Pour quelqu'un qui n'a jamais eu de problème avec la justice, avec les autorités, j'étais placé en position de menteur ! J'étais le mieux qu'il pouvait et elle était en train de perdre le dossier, elle est contente quand ça passe pas ! Personne n'est préparé à ça. C'était un bras de fer. Il leur fallait trouver une excuse à tout prix...

Le jour où la réponse est tombée c'est un ami qui a été voir et il m'a appelé. Le résultat a été : « *sinueux, pas crédible* » ! Comme s'ils n'avaient pas eu tout le temps de m'poser les questions ! [...] Mais ça n'était pas. Aucune preuve ne suffisait.

Après ? [...] T'es perdu. J'me suis réveillé en pleine nuit et j'me suis dit : « Là, ils ont réussi à me faire mal » [...] Je ne souhaite pas ça à mon pire ennemi. Qu'est-ce que tu vas devenir ? Maintenant qu'est ce que j'vais faire ? Au bout de 4 ans ? Prendre le risque de rentrer ? Y a eu une manif à Paris et des personnes ont été déportées là-bas : on n'a plus de nouvelles... Et si j'entre quel est l'accueil qui va m'être réservé ? J'ai le choix entre jouer à cache-cache ici avec la police, ou me faire tuer chez moi !

Là, j'suis un peu fatigué, le flou total. Je n'sais pas où je vais... L'impression d'être un sous-homme. Tu vois, en 2014, les gens qui n'ont pas de papiers se font enfermer au centre de rétention, et cela me fait penser aux camps de concentration. On s'est battu pour les droits de l'Homme en Afrique, pour avoir le « liberté égalité fraternité ». Chez nous, tu te fais tuer en prison pour ça. Et arrivé en France, on te traite de menteur ! Exister là-bas c'est être avec le président, avec l'occident. T'as pas le droit d'avoir un avis.

T'as beau courir partout dans le monde t'es nulle part chez toi. L'Afrique, elle nous appartient pas. Au discours de Dakar, Sarkozy a dit que « *l'Homme noir n'est pas assez entré dans l'histoire* » [...] Mais quand t'essais de reprendre du pouvoir sur ta vie, d'éveiller les consciences, de s'battre pour un idéal, y a pas la place ! [...] Sauf Mandela et Aimé Césaire. Aussi, la vraie phrase c'est « *la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde... mais doit en prendre sa part* » ! Votre électricité vient du Niger, les métaux de vos portables du Congo, votre carburant de Centrafrique... Et la France crée des guerres pour ça... Mais nous, on n'a pas le droit de revendiquer nos droits ! On a un préfet appelé « président » pour nous taper dessus ! J'vais t'dire : des Mandelas, y en a plein en Afrique ! Mais on leur donne

pas leur chance... Nous, les Africains aujourd'hui : soit tu restes chez toi et tu subis la dictature des occidentaux, soit tu deviens un exilé et tu seras traité comme de la merde... Y a un sentiment que je ressens très fort : c'est d'être nulle part chez soi !

Ici on vient chercher une certaine sécurité. On vient

pas l'asile ! Enfin... J'devrais pas dire ça mais j'me console parce que j'suis pas seul.

Les gens ne fuient pas leur pays comme ça ! Ce sont des gens honnêtes... qui ont une humanité ; partir dans un pays comme ça, dans l'inconnu, c'est pas une décision facile. Le gros problème c'est qu'on n'est pas

« T'as beau courir partout dans le monde, t'es nulle part chez toi ! »

pas pour la tour Eiffel ! Hein ?! [rire] C'est vrai... Mais pour une certaine paix. Malgré tout c'que j'viens d'dire, j'crois quand même à la France, à « liberté égalité fraternité ». Ça m'donne de l'espoir de voir tous les gens qui pensent pas comme les politiques. Et puis, le monde est fait d'immigration...

Y a beaucoup de gens dans cette même situation ! Généralement les gens rentrent pas car la situation politique du pays n'a pas changé, le régime qu'ils fuient est toujours en place.

Quand j'ai appris pour Antoine, ça m'a foutu un coup d'blues. On se sent une forme de solidarité entre

considéré. On est considéré comme « délinquant » alors qu'on n'a rien fait ! Nous, on fait tout pour se plier aux lois, s'expliquer... J'ai aucune contravention, aucun délit. J'ai montré patte blanche. J'ai juste voulu sauver ma peau. Le traitement quand t'as eu un refus... quand tu refuses de partir : tu vas en prison ! Ça j'trouve ça trash ! [...] Le truc c'est que le gouvernement s'en prend aux plus faibles... Il tape sur les immigrés parc'qu'ils ont pas les moyens de s'défendre.

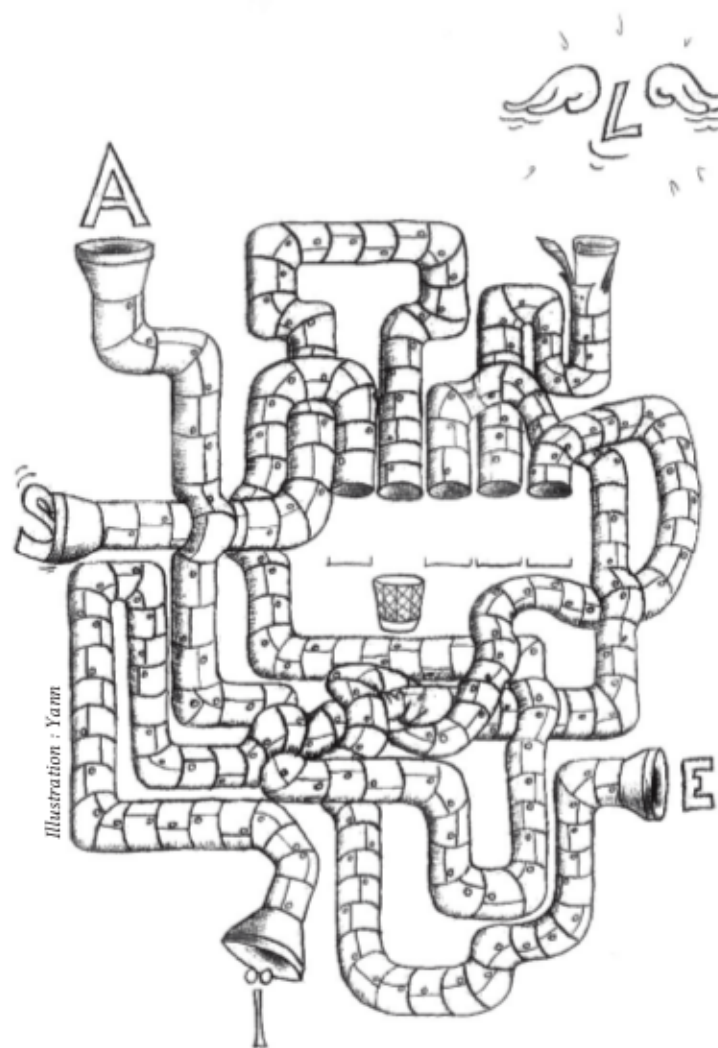
La peur c'est d'être pris... et d'être ramené chez nous et on sait pas si on va vivre. On arrive dans le pays des droits de l'homme et ce pays là ne t'accepte pas !

En France, y a des manifs pour protester contre la situation de mon pays. Alors chaque personne refoulée s'fait tuer ou enfermer. « *Ah oui, vous criez sur tous les toits qu'on est une dictature ?! On va pas vous laisser comme ça.* » Sachant qu'on a vu c'que c'est la vraie démocratie, on devient une menace ! En France t'as peur d'être arrêté, t'as peur d'être enfermé, t'as peur d'être expulsé, et t'as aussi peur de perdre la vie là-bas. C'est un cercle vicieux... Le seul fait de vivre avec ça... La peur d'être arrêté... J'l'accepte pas. On parle d'humanité, j'crois pas qu'y ait d'humanité en refoulant quelqu'un qui a fui des persécutions. Qu'est c'qui s'passe si on est arrêté ?

Ce sentiment d'incertitude, ça te bouffe au quotidien. Et en plus il faut se justifier tout l'temps. Il faut toujours se justifier. Même pour une simple carte de bus ! Au fait, vu comme on est traité, y a des gens qui font même pas la demande d'asile, qui travaillent et qui font leur vie.

J'ai peur aussi des dénonciations, quand on parle comme ça. C'est pour ça on est mieux dehors à discuter qu'à l'intérieur du café, même si on a froid ! Et puis j'peux plus tellement m'balader, marcher. J'aimais bien... Maintenant tu sais, j'vais d'un point A à un point B. La PAF (police aux frontières), à chaque certificat d'hébergement, elle viendra chercher à l'adresse. Moi, la personne chez qui est mon adresse est au courant, il dira que j'suis pas là.

Avec le temps, ça va aller... On garde espoir quand même. De tout'façon, nous enlever ça, ce s'rait nous tuer complètement...



migrants. Y a un ami qu'a fait sa demande ! Il est marié avec une française et sa femme est enceinte, c'est quelqu'un comme moi qui s'exprime très bien, et c'est pas passé. C'est devenu un problème politique : on donne pas d'papiers, c'est tout ! Même les Syriens n'ont

1. Premier épisode dans *Gargarismes* n° 1

Ce qui constitue une nouvelle tendance peut d'abord être apprécié comme le signe d'un renforcement de certaines valeurs propres à la grande distribution et à la société de consommation.

La course aux « drives »

Liberté - Rapidité - Gratuité

Les consommateurs ne veulent plus être pris pour des victimes du marketing, ni perdre de temps ou avoir le sentiment de trop dépenser. Le « drive » se présente comme une solution face à un problème qui n'est pas résolu mais avec laquelle au contraire il se perpétue. On peut le voir avec l'essor des petits commerces de grandes enseignes et les hard-discounters comme un des symptômes d'une société en crise.

Le « drive » est un service proposé par les enseignes de la grande distribution depuis plusieurs années et qui prend de l'ampleur partout en France. Le principe n'est pas nouveau. Du mot anglais drive qui veut dire « conduire » nous connaissons déjà la possibilité de manger au fast-food sans sortir de son véhicule. Ce qui nous intéresse c'est ce phénomène de consommation nouveau qui consiste à faire ses courses sur internet pour ensuite retirer les produits choisis à un horaire précis et décidé auprès de bornes de retrait. Celles-ci se situent soit à côté de magasins existants, soit à côté d'entrepôts fermés construits spécialement pour ce service. En seulement quelques mois nous avons ainsi pu voir au début de l'année sur la route de Lorient émerger deux grands entrepôts métalliques des deux grandes marques françaises (Leclerc et Carrefour). En 2012 on pouvait compter en moyenne 5 ouvertures de drives par jour en France¹ jusqu'à atteindre un total de près de 3000 aujourd'hui (17 dans le bassin rennais²) dépassant le nombre des hypermarchés³.

EST-ON VRAIMENT PLUS LIBRE ?

Est-on plus libéré quand on fait ses courses sur internet ? Ne peut-on pas déjà choisir l'horaire de nos courses ? En quoi serions-nous davantage libres, et en quoi aurions-nous plus de choix en achetant des produits en ligne ? Serions-nous vraiment moins soumis à ce que les consommateurs redoutent comme des achats dits compulsifs ? Que gagnons-nous et que perdons-nous à consommer ainsi ? Si nous sommes libres avec le drive, est-ce en réfléchissant moins à notre manière de consommer : « avec machin drive c'est ma souris qui fait les courses » ?

Nous ne sommes pas plus libres et n'avons pas plus de choix qu'en magasin classique. La seule vraie liberté qu'il nous reste c'est de ne pas passer par le circuit de la grande distribution. Le choix qu'elle propose n'est pas le seul, nous pouvons toujours préférer les petits producteurs, les artisans du coin de la rue, du patelin d'à côté. En somme, la liberté qu'on nous propose se résume à l'organisation de ce qu'ils nous imposent et comme ce qu'ils nous imposent ne nous plaît pas, on préfère y passer moins de temps. Mais cette liberté du consommateur derrière son écran est une illusion, un déni de la réalité des mécanismes de dépendance qui nous lient. Cette liberté se confond dans la rapidité.

NE CONFONDONS PAS VITESSE ET PRÉCIPITATION

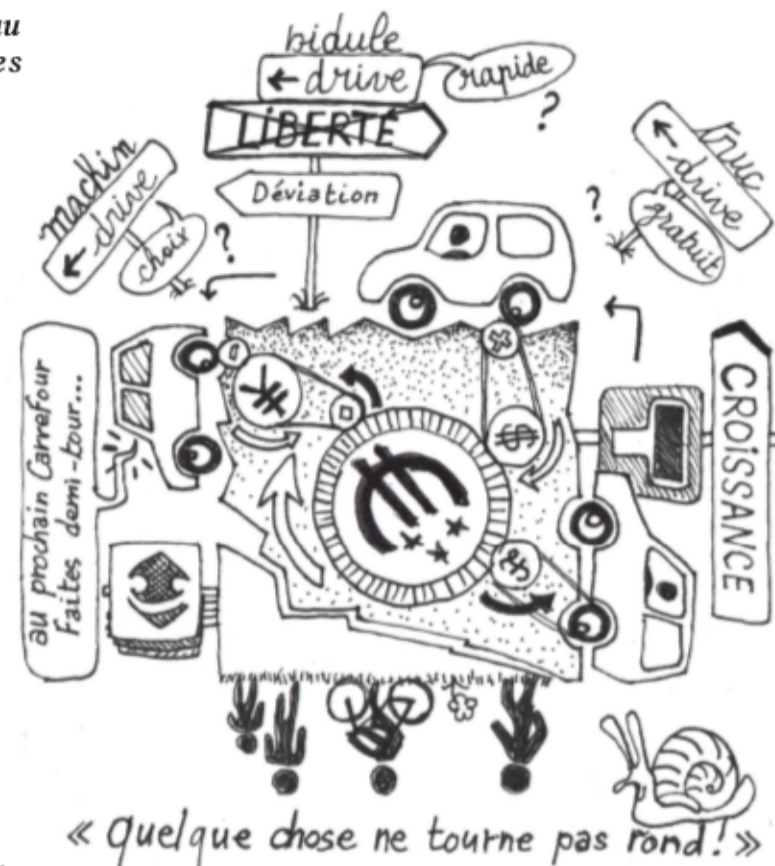
N'est-ce pas paradoxal de vouloir faire ses courses sans se presser ? Cela semble un défi perdu d'avance mais ne serait-ce pourtant pas là la clé du problème ? Si ce n'est pas le caractère pénible de l'achat qui nous oblige à être rapide c'est au contraire l'oppression générale de vitesse, de rentabilité, d'optimisation omniprésente (à

l'usine, l'école, l'hôpital...) qui rend désagréable la moindre activité. Ainsi le drive s'inscrit "naturellement" dans la tendance d'accélération générale de notre société : fast-food, speed-dating, binge-drinking⁴, 4G, régimes express, etc. Il ne faut pas s'étonner de voir les adeptes du « drive » manger des plats préparés surgelés : si l'on n'a pas le temps d'acheter à manger, aurait-on le temps de cuisiner ? On pourrait se dire que ce n'est pas le manque de plaisir qui nous pousse à faire les choses vite, mais que c'est parce que nous ne prenons pas le temps de les apprécier qu'elles perdent leur attrait. Loin de là l'idée de faire l'apologie des grandes surfaces, au contraire. Chacun-e connaît l'ambiance agréable d'un marché de quartier où il se joue davantage que le simple échange commercial dans des places où se construisent la société. Les initiatives florissantes de groupements d'achats ou d'associations de maintien de l'agriculture paysanne qui proposent des paniers de légumes par exemple sont aussi des alternatives qui permettent de retrouver du sens dans le social.

LA GRATUITÉ A UN COÛT

Pour l'instant le service est gratuit. Cela ne veut pas dire qu'il ne coûte rien mais qu'il n'est pas facturé en tant que tel. La question est de savoir sur quoi et à partir de quand se répercuteront les investissements des grandes marques. Et si l'on voit les entrepôts pousser comme des champignons c'est que le vide juridique les concernant est encore à leur avantage : n'étant pas considérés comme des surfaces de vente ils ne sont pas soumis à la taxe sur les surfaces commerciales malgré une proposition, que la ministre du commerce a rejetée au mois de février.

Il n'est en somme pas difficile de comprendre la logique qui gouverne toutes les nouvelles tendances, même les plus subversives en apparence. Les valeurs sociales ou écologiques, si elles doivent nous servir à montrer les vices du capitalisme, sont reprises une à une pour le servir. Les alternatives comme le vélo, le covoiturage, l'agriculture biologique et tant d'autres représentant une menace pour le système, se voient rapidement assimilées. Sans regarder de près on pourrait croire au progrès des valeurs portées par toutes ces pratiques. Pourtant tant qu'elles seront intégrées aux logiques commerciales des multinationales les idées de liberté, de gratuité, de solidarité, d'écologie, de développement, ne seront que les façades marketing d'un capitalisme qui ne fait que déplacer et renforcer les problèmes qu'il a toujours causés.



« quelque chose ne tourne pas rond ! »

PERMIS D'HUMILIER

J'aimerais passer mon permis mais depuis des années, c'est compliqué... Obtention du code, puis échecs successifs pour l'épreuve pratique. Ensuite, mon auto-école fait faillite... et je laisse tomber. Des années après, je souhaite me réinscrire et j'apprends que je suis une B2 ! Catégorie administrative qui veut dire quelqu'un.e qui a déjà passé les épreuves et échoué, mais surtout quelqu'un.e dont le transfert de dossier est quasi impossible. En effet, les auto-écoles manquent de places d'examen, dont l'attribution est assez complexe (son calcul est lié en partie au taux de réussite). Je me prends donc veste sur veste... J'ai passé mon code en candidat libre en récupérant mon dossier à la DDTM qui gère le permis. J'ai pris des cours de conduite en tant qu'« élève test » (avec des moniteurs en cours de formation). Un gain financier puisque les deux sont gratuits. Mais passer l'examen pratique en candidat libre est trop compliqué. J'appelle la DDTM pour demander un coup de main : rien à faire, sauf à retourner régulièrement voir les auto-écoles et les supplier. Mes ami.e.s et ma famille me parlent d'aller le passer dans une autre région voire un autre pays ! En attendant je suis toujours sans solution. Et ces histoires d'attribution de places me mettent en colère, me plaçant dans une position de faiblesse donnant à certain.e.s moniteurs/trices le permis de m'humilier. Pour témoigner ou réfléchir à une mobilisation future, écrivez à klatschmohn@laposte.net

Julien

1. www.keynesoft.com

2. *Le Mensuel de Rennes*, avril 2014

3. fr.reuters.com

4. Mode de consommation qui consiste à boire de l'alcool le plus rapidement possible et en grandes quantités.





ET SI ON OUVRAIT UN LIEU D'ACTIVITÉS VRAIMENT CHOUETTE ?

Depuis novembre 2013 un collectif (composé d'individus, de collectifs et d'associations militantes) se réunit pour créer un lieu pérenne, ouvert et convivial où se dérouleront différentes activités gratuites, à prix libre ou pas chères. Ça ne sera pas un simple espace où sont hébergées des associations militantes, ni un lieu d'activités comme une maison de quartier mais un espace hybride où ces deux aspects seront pleinement assumés.

On s'appuie sur des activités qui existent déjà comme le « Magasin gratuit » animé par la Souris Verte, la bibliothèque féministe, le prêt de matériel de cuisine et de restauration par le collectif « Chouette Cantine », une chorale, le journal *Gargarismes*... On a aussi plein d'autres envies qui n'attendent qu'un espace pour pouvoir les accueillir : un café associatif, des cantines régulières, une bibli/ludothèque, une aide administrative pour les personnes précaires, un atelier couture...

Ces actions s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire, de solidarité concrète, d'émancipation et de création de lien notamment avec les habitant.e.s du quartier où sera implanté le lieu (pour nous ce ne sont pas des mots creux). On n'a pas envie que ce soit un endroit fermé. Au contraire, on veut que la question de la bienveillance, de la répartition des tâches et de l'horizontalité soit au centre du projet pour que chacun.e fasse attention aux personnes qui l'entourent et s'implique à sa mesure.

Puisque nous ne souhaitons pas dépendre de subventions afin de préserver la liberté de ton et la critique sociale qui pourraient s'y exprimer, nous avons besoin d'argent (paiement d'une éventuelle caution, premiers mois de loyer, travaux...) mais aussi de personnes pour s'impliquer dans la dynamique en fonction de ses moyens et de son temps. Pour nous rejoindre, s'informer, ou nous soutenir : lieurennnes@riseup.net

MON ORDINATEUR EST VIEUX, DOIS-JE EN CHANGER ?

Consommer intelligemment est possible, en utilisant votre ordinateur au-delà de la durée de vie escomptée par le fabricant. Toutes ces jolies machines vous sont vendues pour devenir inutilisables au bout d'une certaine durée. Cette « date limite de consommation » fixée artificiellement s'appelle l'obsolescence programmée. Comment déjouer ce calcul ? En prolongeant l'utilité d'une machine, par exemple en la dotant d'un OS (en français SE pour Système d'exploitation). Un OS est le « cerveau » de l'ordinateur. Or il existe des OS faciles d'utilisation, modernes, sans virus et... gratuits ! C'est le monde du logiciel libre - Linux, Open-Office, Mozilla et autres. A Rennes, les associations Actux et Gulliver proposent des rencontres pour comprendre et contribuer à un savoir-faire en constant renouvellement. Là, vous pourrez notamment découvrir de façon conviviale les différences entre Ubuntu, Xbuntu, Lubuntu ou Debian. Pour connaître les animateurs voire vous associer, et ainsi prendre part aux activités de Gulliver, écrivez à Nono (contact@gulliver.eu.org) en prévoyant d'être disponible un dernier vendredi soir du mois, ou à Erwan (contact@actux.eu.org) et rendez-vous à l'apéro du Libre du premier jeudi de chaque mois !

CONFLIT D'INTÉRÊTS AUX PRAIRIES

En me baladant dans les prairies Saint-Martin j'ai trouvé des plantes, des fleurs et des arbres. Avec certaines fleurs, feuilles, racines, écorces, on peut se nourrir ou se soigner. Consoude, plantain, ortie, primevère, pissenlit, lamier pourpre, aubépine, berce commune, achillée millefeuille, pâquerettes, gaillet gratteron, lierre terrestre, laurier, oseille, herbe à robert, pensée sauvage, trèfle, fraises des bois, carottes sauvages, stellaires... J'ai trouvé des gens qui vivent là aujourd'hui, et des panneaux témoignant de l'expulsion des gens qui cultivaient ou vivaient là autrefois. J'ai trouvé des petits trous, maisons des abeilles solitaires. Et puis j'ai trouvé des grands trous. Dans ces grands trous, des bouts de tuyaux. Dans ces bouts de tuyaux, des fioles, remplies d'eau. Des piézomètres, instruments servant à mesurer les remontées de nappe. Instruments utiles pour ceux qui veulent détruire ce qui à moi et d'autres nous semble utile.



HoroBoscoP

Bélier : Signe de feu, les astres, dans leur grande magnificence, vous procurent un pouvoir diabolique. Sachez utiliser votre pyromanie à bon escient. A bon entendeur...

Taureau : Voir Balance, puis estimez-vous heureux ! Flash minute : ton copain bison futé te déconseille les alentours de Bayonne pendant les férias. Lui-même n'y sera pas, car il est futé.

Gémeaux : Vous êtes un signe d'hair. Voici ce que veulent te dire les astrotifs : l'hair du temps te donne un caract' hair de chambre à hair, tu as un brin trop d' hair, c'est peut être l'heure d'une nouvelle hair. Oui bon d'accord, pas de comment' hair...

Cancer : Vous êtes un cygne d'eau. Les astres vous gâtent, avancez de 2 départements et restez en Bretagne ! Bonnes vacances sous les tropiques ! Et si vous voyez un canard blanc au milieu d'un lac, c'est sûrement un signe.

Lion : Pas de chance, ton anniversaire tombe encore en plein été. T'en n'as pas marre de fêter ton anniversaire avec des Allemands ? Gute Geburtstag für dich.

Vierge :

Balance : Balance ? T'as pas envie de changer de signe ?

Scorpion : Les astres sont flous : scorbut, scoléra, scolique, ascolique, scolère ? Le scorpion va-t-il se mordre la queue ?

Sagittaire : Le feu est ton élément, tu es affecté par tout ce qui est feu (comme tout le monde finalement ; bah oui le feu ça brûle, on a testé). Telle une ampoule, tu es énergie de Terre et de Soleil. Oui, le sagittaire s'agite pour la terre. Donc cet été, s'agit pas d't'aire !

Capricorne : Mon premier est un nez. Mon deuxième est thaï (bio de préférence). Mon troisième est ce qu'il te reste quand Capri c'est fini. Mon tout est toi, cet été, et en tout temps. Tu t'attendais vraiment à un horoscope ?

Verseau : Cet été vous serez à la traîne, votre pote recto vous est encore passé devant. Conseil des astres : si tu veux bronzer, retourne toi.

Poisson : Votre animal fétiche est le poisson, vous serez donc comme un [...] dans l'eau cet été (mais pensez à rester frais) ! Et vu que vous avez une mémoire de 3,5 secondes, on vous invite à relire votre horoboscoP dès la fin de cette phrase.

Pour tous les signes : Mme Irmat' vous souhaite un excellent été, et vous conseille 10 minutes de *Gargarismes* par jour !

brouhaha

Un coup de gueule ? Une info à partager ? Envie d'enquêter ? De dessiner et croquer ? *Gargarismes* est avide de nouvelles idées et contributions ! N'hésitez pas à nous contacter pour qu'on en discute ensemble avant : pour enquêter avec vous si besoin, pour rencontrer les autres personnes bossant sur le numéro, pour ajuster la taille ou le contenu d'un article - bref, pour qu'on voit s'il reste de la place et qu'on discute de notre « ligne éditoriale ». Mais ne vous en faites pas : elle fait quelques zigzag, il reste de la marge de manœuvre pour votre fantaisie !

On accepte volontiers les coups de main pour la diffusion. Vente à la criée, permanences, dénichage de points de vente... Et en attendant une *formule magique* d'abonnement, c'est déjà possible de se transformer en « lecteurE-diffuseurE » en payant plusieurs exemplaires à jeter autour de vous !



Pour tout ça et pour tout le reste, ça se passe ici : gargamail@riseup.net